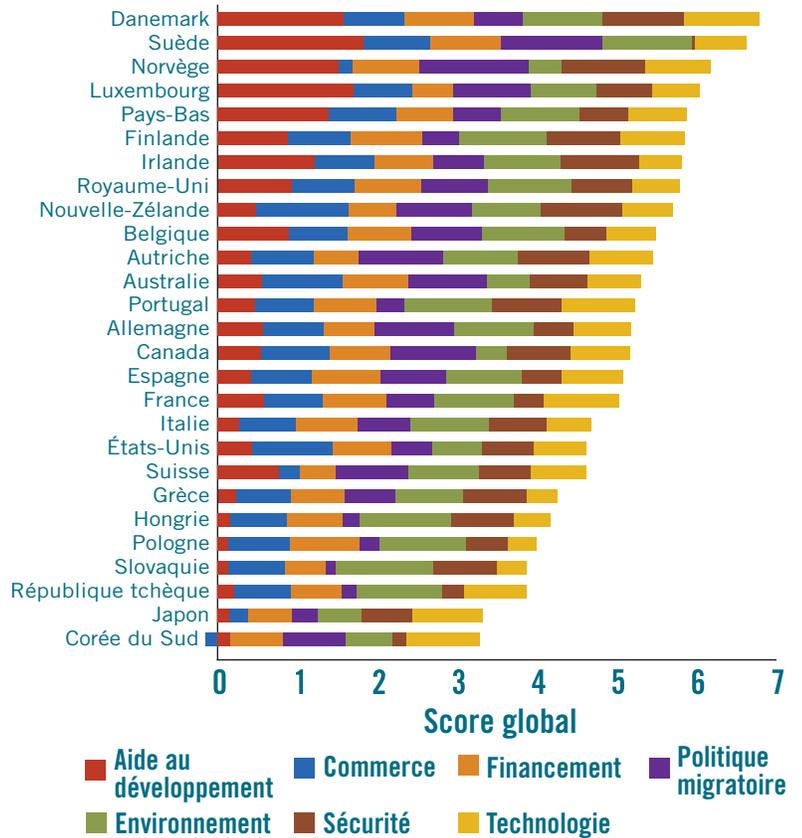


Belgique

L'Indice de l'engagement pour le développement (CDI) permet de classer 27 des pays les plus riches en fonction de l'engagement de ces derniers à l'égard des politiques en faveur des pays pauvres. Allant au-delà des comparaisons de base sur les flux d'aide internationale, le CDI évalue les politiques nationales des pays dans sept domaines importants pour les pays en développement : l'aide au développement, le commerce, le financement, la politique migratoire, l'environnement, la sécurité et la technologie. Ce rapport examine la performance du CDI 2013 pour la Belgique. Pour en savoir plus, rendez-vous sur cgdev.org/cdi.

Indice de l'engagement pour le développement 2013

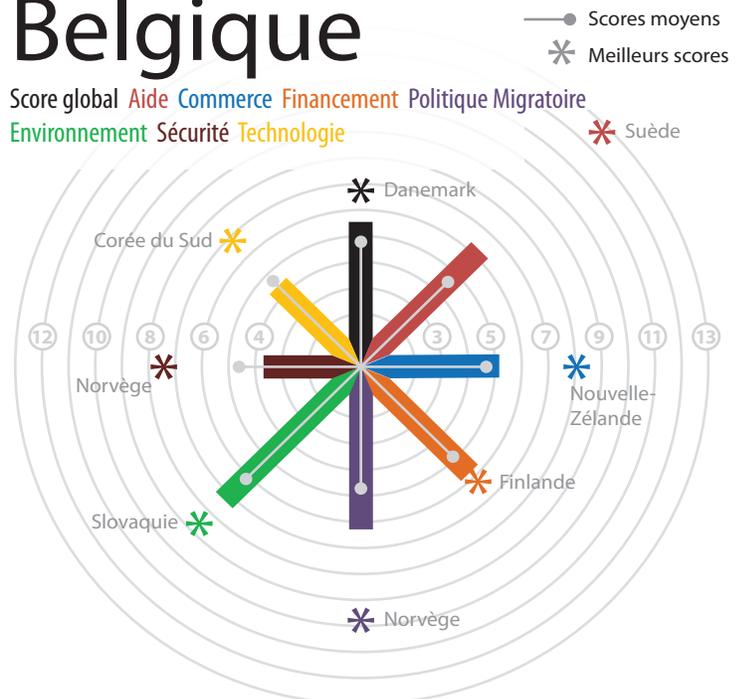


Performance du CDI 2013 pour la Belgique

- Classement global 2013 : 10
- Score global 2013 : 5,5
- Changement depuis 2003 : 0,5 (en utilisant la méthodologie 2013)

La Belgique se place en 10e position en 2013. Elle est récompensée pour sa part élevée de l'aide, ses faibles taux de production de combustibles fossiles et sa participation aux traités sur la sécurité internationale. Le score global de la Belgique est principalement terni par sa faible proportion d'étudiants étrangers issus de pays en développement, par les subventions élevées à l'agriculture, par le grand nombre de documents exigés pour l'importation, ainsi que par les exportations d'armes à destination de gouvernements pauvres et non démocratiques.

Belgique



Évolution de la Belgique au fil du temps, 2003-2013 (5 = moyenne 2012)



Aide

La qualité de l'aide internationale est aussi importante que la quantité, ainsi le CDI mesure l'aide internationale brute en tant que portion du PIB ajustée en fonction de divers facteurs de qualité : il soustrait le service de la dette, pénalise l'aide au développement « liée » qui oblige les bénéficiaires à dépenser ces fonds uniquement en biens et services des donateurs, reconnaît l'aide au développement apportée à des bénéficiaires pauvres mais relativement bien gouvernés et pénalise la surcharge des gouvernements pauvres avec de nombreux petits projets.

- **Score : 6,2**
- **Classement : 8**

Points forts

- Part élevée du volume net d'aide au développement dans l'économie (0,51 % ; classement : 8)
- Faible part de l'aide liée ou partiellement liée (2,72 % ; classement : 8)
- Montant élevé des dons privés en raison de la politique fiscale du pays (0,02 % du PIB ; classement : 4)

Points faibles

- Permet une prolifération de projets ; projets de petite envergure en moyenne (classement : 16)

Commerce

Le commerce international a été un élément important du développement économique depuis des siècles. Le CDI mesure les barrières commerciales mises en place dans les pays riches pour limiter les exportations en provenance des pays en développement. Il pénalise également les processus d'importation à coût élevé et les restrictions imposées aux activités d'achat de services de clients étrangers.

- **Score : 5,1**
- **Classement : 18**

Points forts

- En tant qu'État membre de l'Union européenne, la Belgique impose des tarifs douaniers peu élevés sur les produits agricoles, notamment le blé, les produits laitiers, certaines viandes, ainsi que sur les textiles et les vêtements

Points faibles

- En tant qu'État membre de l'Union européenne, la Belgique impose des tarifs élevés sur le riz, le sucre et le bœuf
- Subventions élevées à l'agriculture (équivalentes à un tarif douanier de 15,9 % de la valeur des importations ; classement : 21)
- Nombreuses restrictions à l'importation de services (score de l'indice de restrictions commerciales sur les services : 22,3 ; classement : 19)
- Coût relativement élevé pour l'importation d'un conteneur d'expédition (1 230 USD par conteneur ; classement : 22)

Financement

Les investissements des pays riches dans les nations les plus pauvres permettent de réaliser un transfert des technologies, d'améliorer les techniques de management et de créer des emplois. Inversement, les politiques qui permettent l'opacité des circuits financiers utilisés par les sociétés ou les banques peuvent faciliter les activités et les flux financiers illicites. Le CDI récompense les politiques qui soutiennent des investissements sains dans les pays en voie de développement et encouragent la transparence dans les opérations financières sur le plan national.

- **Score : 5,7**
- **Classement : 9**

Points forts

- Une agence d'assurance contre le risque politique assure une couverture étendue et passe au crible les projets potentiels à la recherche de violations des droits de l'homme, du travail et de l'environnement
- Participation active et leadership dans les initiatives de la transparence des industries extractives, telles que l'Initiative en faveur de la transparence des industries extractives (ITIE) et le Processus de Kimberley concernant les diamants de la guerre
- Poursuite vigoureuse des payeurs de pots-de-vin nationaux
- Solide soutien en faveur de l'identification des actes de corruption et pots-de-vin

Points faibles

- Ne fournit aucune assistance aux entreprises à la recherche d'occasions d'investissement dans des pays en développement (classement : 24)

Politique Migratoire

Le déplacement des populations des pays pauvres vers les pays riches permet aux immigrants non qualifiés d'obtenir un emploi, un revenu et d'acquérir un savoir. Cela permet une augmentation des mouvements d'argent que les migrants envoient dans leur pays d'origine ainsi qu'un transfert des compétences lorsque ces derniers rentrent dans leur pays.

- **Score : 6,2**
- **Classement : 10**

Points forts

- Porte une grande part du fardeau des réfugiés pendant les crises humanitaires (classement : 7)

Points faibles

- Faible proportion d'étudiants étrangers en provenance de pays en développement (30,8 % ; classement : 24)

Environnement

Les pays riches emploient une quantité disproportionnée de ressources rares et les pays pauvres sont les plus vulnérables au réchauffement de la planète et à la détérioration écologique ; c'est pourquoi le CDI mesure l'impact des politiques sur le climat mondial, les pêcheries et la biodiversité.

■ **Score : 7,2**

■ **Classement : 9**

Points forts

- Pas de production de combustibles fossiles (équivalent à 0 tonne de dioxyde de carbone ; classement : 1)
- La croissance des émissions de gaz à effet de serre (GES) a presque égalé celle du PIB au cours des dix dernières années (moyenne de croissance annuelle des GES/PIB, -3,34 % ; classement : 10)

Points faibles

- Taux élevé d'émissions de gaz à effet de serre par habitant (équivalent à 11,4 tonnes de dioxyde de carbone ; classement : 18)
- Faible respect des exigences de rapports obligatoires selon les accords environnementaux multilatéraux relatifs à la biodiversité (classement : 16)

Sécurité

La sécurité étant une condition préalable au développement, le CDI reconnaît les contributions apportées aux opérations de maintien de la paix décidées à l'échelle internationale et aux interventions humanitaires par la force, la protection militaire des couloirs internationaux de navigation maritime et la participation aux traités sur la sécurité internationale. Il pénalise également les exportations d'armes vers des gouvernements pauvres et non démocratiques.

■ **Score : 3,7**

■ **Classement : 20**

Points forts

- Participe aux grands traités et régimes de sécurité internationale
- Contribution relativement importante au financement des opérations en faveur du maintien de la paix des Nations Unies (classement par quote-part du PIB : 8)

Points faibles

- Faibles contributions en personnel aux opérations de maintien de la paix et aux interventions humanitaires décidées à l'échelle internationale au cours de la dernière décennie (classement en part du PIB : 19)
- Niveau élevé des exportations d'armes vers des gouvernements pauvres et non démocratiques (classement par quote-part du PIB : 20)

Technologie

Les pays riches contribuent au développement par le biais de la création et de la diffusion de nouvelles technologies. Le CDI capture ce facteur en mesurant le soutien du gouvernement au niveau de la recherche et du développement et en pénalisant les régimes qui appliquent une politique rigoureuse de la propriété intellectuelle en limitant la diffusion de nouvelles technologies vers les pays pauvres.

■ **Score: 4,4**

■ **Classement : 18**

Points forts

- Accorde des exceptions de brevets pour les besoins de la recherche

Points faibles

- Permet la détention de brevets sur des variétés végétales et animales
- Pousse pour incorporer des droits de propriété intellectuelle dans les accords bilatéraux de libre-échange (les mesures « TRIPS-Plus ») qui limitent le flux d'innovation vers les pays en voie de développement
- Offre des droits de propriété du type brevet aux développeurs de compilations de données, y compris celles assemblées à partir de données dans le domaine public

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur le site cgdev.org/cdi qui contient l'édition complète de l'Indice 2013 de l'engagement pour le développement. Vous pourrez y consulter les chiffres à l'aide de notre outil graphique interactif, étudier des publications et des documents de référence supplémentaires et explorer plus profondément la méthodologie du CDI en téléchargeant nos données et notre code.

Classement de l'Indice de l'engagement pour le développement, 2013

Classement global	Pays	Politique							Changement 2012-2013
		Aide	Commerce	Financement	Migratoire	Environnement	Sécurité	Technologie	
1	Danemark	3	12	2	18	12	2	2	0
2	Suède	1	6	2	2	3	27	17	0
3	Norvège	4	26	7	1	26	1	6	0
4	Luxembourg	2	15	25	7	21	15	21	0
5	Pays-Bas	5	5	16	19	13	19	12	1
5	Finlande	9	8	1	21	4	5	7	0
7	Irlande	6	14	14	16	15	4	23	2
7	Royaume-Uni	7	7	6	11	8	12	20	-1
9	Nouvelle-Zélande	15	1	22	8	19	3	19	-3
10	Belgique	8	18	9	10	9	20	18	0
10	Autriche	18	10	23	4	17	6	8	4
12	Australie	13	2	8	6	24	14	16	-2
13	Portugal	16	17	10	22	5	7	4	1
13	Allemagne	12	11	21	5	10	22	13	4
13	Canada	14	4	13	3	27	9	11	-1
16	Espagne	19	13	4	12	16	23	9	-4
17	France	11	16	10	17	11	24	3	-1
18	Italie	20	20	12	14	14	13	22	0
19	États-Unis	17	3	15	20	23	17	15	0
19	Suisse	10	24	27	9	18	16	14	1
21	Grèce	21	23	19	15	20	8	25	0
22	Hongrie	24	19	18	25	2	11	24	0
23	Pologne	27	9	5	24	6	21	27	0
24	Slovaquie	26	22	25	27	1	10	26	0
24	République tchèque	22	21	20	26	7	25	10	1
26	Japon	25	25	24	23	25	18	5	0
26	Corée du Sud	23	27	17	13	22	26	1	1

□ = premier tiers □ = tiers intermédiaire □ = dernier tiers

Le tableau ci-dessus indique les classements de chacun des 27 pays évalués par le CDI en fonction de leurs politiques dans sept domaines. La dernière colonne affiche la variation du classement global de chaque pays depuis 2012 (en utilisant la méthodologie 2013).

À Propos Du CDI

L'Indice de l'engagement pour le développement est compilé chaque année depuis 2003 par le Center for Global Development (CGD), un groupe de réflexion indépendant qui travaille à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans le monde par de rigoureux travaux de recherche et un engagement actif auprès de la communauté politique. Owen Barder, maître de recherche et directeur de CGD Europe dirige les activités de l'Indice, s'appuyant sur les travaux antérieurs de David Roodman, maître de recherche émérite au CGD. Petra Krylova est la coordinatrice des résultats du CDI. Les collaborateurs comprennent William R. Cline pour le commerce, Theodore H. Moran et Petr Janský pour le financement, Jeanne Batalova, Kimberly A. Hamilton et Elizabeth Grieco pour les politiques migratoires, Amy Cassara et Daniel Prager pour l'environnement, Michael E. O'Hanlon, Adriana Lins de Albuquerque, Mark Stoker et Jason Alderwick pour la sécurité, ainsi que Keith Maskus et Walter Park pour la technologie. L'Indice est soutenu par le Consortium du CDI.

Center for Global Development

Analyse indépendante et idées pratiques pour la prospérité mondiale

www.cgdev.org

1800 Massachusetts Ave., NW • Washington DC 20036, USA

Tel: 202.416.4000 • Fax: 202.416.4050

London: c/o BMGF, 80-100 Victoria Street, London, SW1E 5JL, UK

